Lettre de l'Union Départementale CGT

Info Marne

COAAAAAIDE	
SOMMAIRE	(cliquez sur l'article)

Édito : Pas de répit, les patrons à la manœuvre pendant la période estivale	1
Reims : bientôt la fumée blanche pour les TUR	
Allocation de rentrée : toujours insuffisante	
21 septembre : Journée internationale de la paix	
Soutien aux grévistes de l'entreprise CLESTRA de Strasbourg	3
Augmentation des tarifs SNCF: l'association INDECOSA CGT s'insurge	3
Association Soulèvement de la terre : Darmanin se prend une veste	3
À nos agendas	3

Edito : Pas de répit, les patrons à la manœuvre pendant la période estivale

Même si une partie des salariés part en vacances, à leur retour, la réalité des manœuvres patronales s'impose. C'est parfois violent et toujours révoltant. Quelques exemples :

- Une jeune salariée du commerce se voit sommée oralement de quitter son lieu de travail. Le patron lui dit qu'elle est licenciée...Tout cela bien sûr, sans respect du Code du travail.
- Un routier travaillant dans la Marne avec 20 ans d'ancienneté apprend (encore oralement) qu'il va désormais travailler dans le Val-de-Marne. C'est la panique, cela bouleverse complètement sa vie personnelle. Vérification faite, il y a une clause de mobilité dans son contrat. Un recours amiable est en cours.
- Un salarié victime d'un accident du travail se voit contester celui-ci par son patron, alors même que l'imputabilité est incontestable. Le recours à la sécurité sociale est gagné par le salarié.
- Une salariée de la restauration en arrêt maladie n'est pas payée de ses indemnités journalières, car l'employeur n'a pas fourni les documents à la Sécurité Sociale. C'est un problème récurrent qui constitue souvent une forme de règlement de compte par certains employeurs ; c'est une pratique inacceptable!

Enfin, nous constatons que de plus en plus de salariés convoqués pour licenciement sollicitent l'accompagnement des conseillers du salarié.

Tout cela démontre qu'il n'y a pas de pause estivale pour les patrons. Si toutes ces situations individuelles doivent être contestées avec l'aide de la CGT, il est grand temps de créer les conditions pour que collectivement, cela change.

Prochain rendez-vous revendicatif le vendredi 1er septembre devant le Capitole à Châlons-en-Champagne à l'occasion de l'inauguration de la Foire de Châlons-en-Champagne.

Sabine DUMENIL, secrétaire générale de l'UD CGT 51



23 Août 2023 #27

Union Départementale des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix BP 11215 51058 Reims Cedex Tél. 03 26 88 23 04 udcgt51@laposte.net www.udcgt51.fr



Reims: bientôt la fumée blanche pour les TUR.

Le 29 août se tiendra la réunion des maires des 143 communes du Grand Reims concernées par la nouvelle délégation de service public des transports collectifs. Il semble bien que l'entreprise Transdev tienne la corde; mais pour l'instant rien n'est joué avant le choix définitif du Grand Reims qui sera officialisé le 14 septembre.

Quel sera le contenu du futur contrat de délégation de service public ?

On espère qu'il prendra en compte les exigences de la CGT qui les a rappelées dans un courrier à Catherine VAUTRIN (Présidente du Grand Reims) : vigilance sur l'aspect financier, garantie sur les recettes afin d'assurer le statut social des personnels.

La CGT a aussi rappelé sa volonté d'assurer la pérennité de l'entreprise à travers un mode de gestion directe de nos transports. Subir les aléas d'un appel d'offre tous les six ans n'est décidément pas sérieux. (<u>Lire le tract de la CGT des TUR</u>)

Allocation de rentrée : toujours insuffisante

Alors que l'inflation atteint les 7 %, l'Union Départementale CGT de la Marne demande une réévaluation de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) dont le montant est très insuffisant pour couvrir les frais de rentrée. De plus, cette allocation spécifique rompt avec le principe d'universalité des allocations familiales, auquel la CGT est très attachée; principe d'universalité qui prévoit à la base un versement des prestations familles à toutes les familles sans exclusion sur un critère de revenus.

Par ailleurs, la CGT dénonce la stigmatisation des bénéficiaires, visible sur les réseaux sociaux, où on les considère comme de « faux pauvres » qui utiliseraient abusivement cette allocation pour acheter tout autre chose que les fournitures scolaires.

Il est vrai qu'il est toujours plus facile de dénoncer ceux qui se serrent la ceinture plutôt que les actionnaires du CAC 40 qui ne cessent d'engranger des bénéfices et qui se sont répartis le montant record de 67,5 milliards d'euros de dividendes en 2022 ! (Voir le communiqué de l'UD).

21 septembre:

Journée internationale de la paix



« On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre. » clamait Jean Jaurès. Depuis le déclenchement de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, le Mouvement de la Paix ne cesse de condamner cette agression, d'appeler à la solidarité avec les Ukrainiens, de demander à établir un dialogue entre les pacifistes russes et ukrainiens, et de prôner à agir pour un cessez-le-feu immédiat et une solution politique négociée.

S'obstiner dans les seules voies militaires est une impasse dramatique: la course à l'armement et la militarisation qui s'accélèrent partout dans le monde n'apporteront aucune solution durable aux problèmes actuels. Dire STOP à la guerre, à la violence, à la misère, c'est aussi dire OUI à la satisfaction des besoins sociaux, à la défense des services publics, à la lutte contre le dérèglement climatique, au vivre ensemble dans la Paix.

Rendez-vous dans les localités de la Marne le Jeudi 21 septembre 2023 pour la Journée Internationale de la Paix.

Soutien aux grévistes de

l'entreprise CLESTRA de Strasbourg



Les ouvriers de l'usine CLESTRA (fabriquant de cloisons mobiles) en grève depuis le 3 juillet contre le plan social mené par le repreneur le groupe JESTIA, intensifient leur mobilisation. Ils veulent obtenir des garanties sur le maintien de l'activité et des emplois et dénoncent le licenciement d'un de leurs collègues. Les grévistes multiplient les initiatives et recevront le 24 août le soutien de Sophie BINET (secrétaire générale de CGT) et Frédéric SANCHEZ (secrétaire de la fédération CGT du secteur de la Métallurgie). Une caisse de grève a été mise en place pour aider financièrement les grévistes qui n'ont rien touchés depuis près de deux mois. (Lien avec la caisse de solidarité).

Augmentation des tarifs SNCF: l'association INDECOSA CGT s'insurge

Payer en trois fois les billets de 150 à 999 euros, c'est la dernière trouvaille de la SNCF pour faire passer la pilule de l'inflation de ses tarifs, une hausse de 8,2% en moyenne sur un an! La technique du « yield management », qui consiste à moduler les prix en fonction de la demande et des comportements consommateurs, afin de maximiser les revenus; cela conduit à réduire les offres de transport et à augmenter les prix de façon indécente en période de fortes affluences comme pendant les congés d'été. Les familles et les plus démunis sont les premières victimes de cette politique tarifaire qui tourne délibérément le dos aux principes élémentaires de service public. C'est pourquoi l'association INDECOSA CGT appelle solennellement le Ministre des transports à une réunion d'urgence avec les associations de consommateurs, afin de remettre le transport ferroviaire sur les bons rails d'un service public au service de tous les usagers. (<u>Lien vers le communiqué d'INDECOSA</u>)

Association Soulèvement de la terre: DARMANIN se prend une veste

Le décret prononçant la dissolution de l'Association Soulèvement de la terre a été suspendu par le Conseil d'État. Selon lui, rien ne démontre le danger pour la sécurité intérieure du collectif crée en janvier 2021 pour lutter « contre la bétonisation, l'artificialisation et l'accaparement des sols en vue de la protection des terres nourricières, de l'eau et des autres ressources naturelles ».

Au-delà de l'aberrante action du gouvernement qui ne cesse de communiquer sur la nécessaire sobriété énergétique et du virage écologique, cette décision de la plus haute juridiction légitime d'une certaine façon la résistance non violente et la désobéissance civile.

À nos agendas :

1er septembre:

Inauguration de la foire de Châlons-en-Champagne (lien tract intersyndical)



7 septembre:

Débat sur la réduction du temps de travail avec Sophie BINET à la Foire de Châlons

21 septembre:

Journée Internationale de la Paix

27 septembre:

Soutien à Sabine DUMÉNIL (Secrétaire Générale de l'Union Départementale CGT de la Marne) devant le Tribunal de Châlons-en-Champagne



Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager

(Goerges Séguy)